LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

Notaire David CABRIT de Montjézieu, 3E13175, AD Lozère, année 1626, relevé par Jerome Cuchet

Registre difficile à déchiffrer dû à la mauvaise qualité du papier. Le verso se superpose par transparence au recto.

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
7795	1626/03/13	Quittance & reconnaissance	Trélans,	Aragon Pierre Aragon Guillaume Couret Jeanne	Pierre Aragon et Béatrix Chazot (te), mariés de Trélans, reconnaissent avoir reçu de Jeanne Couret (te) femme de Guillaume Aragon, leur fils, la somme de 100 livres, 2 robes de drap, une couverture laine et un linceul, comme entier paiement de la constitution faite par ladite Couret (te) le jour de son mariage d'avec Guillaume Aragon. Contrat de mariage reçu par le présent notaire.	
7762	1626/01/28	Achat	Les Busses (Salmon), Montjézieu	Astruc Barthélemy, laboureur Jouve Barthélemy, maréchal	Barthélemy Jouve, maréchal de Montjézieu, vend à Barthélemy Astruc, laboureur de Busses, paroisse de Salmon, fils de Pierre, une pièce de terre labourable avec un petit pré joignant, assis au Bergougnoux, confronté avec le chemin qui va du Villaret à Busses, relevant de la directe du seigneur de Montjézieu et Salebusses sous la censive de 3 boisseaux de seigle, pour le prix de 70 livres	Les héritiers du seigneur de Salebusses nommés dans les confronts. Le droit de quart est prélevé par le
7776	1626/02/11	Contrat de mariage	Le Monteils (le Pin), les Salses	Avesque Jean, laboureur Martin Paule	Contrat de mariage entre Jean Avesque laboureur, du village de Monteils paroisse du Pin et Paule Martin(e), fille de Gabriel Martin et de feue Gabrielle Salot (te) des Salses, lequels constituent en dot à leur fille la somme de 60 livres, 2 robes de drap blanc du pays, 15 bêtes à laine. Jean donne à sa femme en augmentation de dot la somme de 45 livres, Paule lui donne la somme de 15 livres.	cf CM Pelat Avesque, même registre
7796	1626/03/13	Revente	Trélans,	Bernard Jean, laboureur Galtier Catherine Chazot Béatrix	Catherine Galtier, veuve de feu Antoine Chazot de Trélans, avait en 1578 vendu avec pacte de rachat, pour le prix de 22 livres, une pièce de terre située à Trélans, au profit de feu Jean Bernard, aïeul de Jean fils d'Etienne, et père de Pierre, lui même oncle de Jean fils d'Etienne. Tous laboureurs. Jean et Pierre Bernard, oncle (de Noubloux, Trélans) et neveu, en vertu du pacte de rachat, revendent à Guillaume Aragon, fils de Pierre Aragon et de Beatrix Chazotte, elle même fille de Catherine Galtier, habitant Trélans, ladite pièce de terre relavant de la directe du seigneur de Trélans, pour le prix de 35 livres.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
7760	1626/01/27	Contrat de mariage	Montfalgoux, Trélans, Les Ressenades des Salces	Bonnieu Pierre, laboureur Monteils Antoinette	Contrat de mariage entre Pierre Bonnieu, laboureur fils d'autre Pierre et de Catherine Ar (illisible) du village de Montfalgoux, paroisse de Trélans et Antoinette Monteils, fille de Guillaume et de Guillaumette Vanmalle du village de la Ressenade, paroisse des Salses. Pierre est assisté de son frère Jean habitant de Nogaret et Antoinette de sa soeur Ysabeau veuve de Etienne C (illisible)) des Ressenades. Ysabeau lui constitue en dot : une pièce de terre, champs et pré situé aux appartenances de Ressenades, une autre pièce de terre aussi à Ressenade, une partie d'un jardin, une partie de champs, la moitié d'un autre. Elle lui baille en outre pour 4 ans la grange et le bétail qu'elle a. Antoinette renonce à tous ses droits paternels, maternels et fraternels qu'elle cède à sa soeur.	
7768	1626/02/02	Cession, rémission	Montjézieu, Chanac	Cabannes Guillaume, tisserand Chalfour Guillaume	Guillaume Chalfour de la ville de Chanac, époux de Catherine Cabannes, remet et quitte Guillaume Cabannes de Montjézieu, son beau frère, contre le paiement d'une somme de 15 livres 15 sols, de la dot de soixante livres qui avait été constituée par son beau père feu Jean Cabannes et feue Marguerite Deltour, lors de son mariage, acte reçu par Me Guillaume Boissonnade d'Auxillac.	
7776	1626/02/11	Quittance	Montjézieu	Cabannes Jean	Etienne Cabannes, tisserand, fils de feu Guillaume et de Anne Brun, de Montjézieu, reconnait avoir reçu de son frère Jean Cabannes, héritier de leur mère, la somme de 25 livres en reste de paiement de ses droits de légitime.	
7792	1626/03/10	Achat	Reilles (Salmon)	Chassaric Guillaume, laboureur Bonnieu Guillaume	Guillaume Bonnieu, plus vieux, fils d'autre Guillaume, du village de Reynets paroisse de Salmon, vend à Guillaume Chassaric fils à Jean, laboureur de Combret, paroisse de saint Germain du Teil, un étage bas de maison à Combret, un champs appelé lou Pradels qui se confronte avec les terres de noble Pierre de Chambrun seigneur de Lempery au nom de sa femme, ainsi que 2 autres champs, l'ensemble se mouvant de la directe du marquis de Canilhac. La vente est conclue pour la somme de 199 livres, estimée par experts amiables, payée tant en monnaie qu'en obligations.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
7779	1626/02/12	Contrat de mariage	Montjézieu, (Salmon)	Cros Estienne, Jouve Anne	Contrat de mariage entre Estienne Cros fils de Pierre et feue Marguerite Fabre de Montjézieu p de Salmon et Anne Jouve fille de Barthélémy, Me maréchal et de feue Jeanne Dalmières de Montjézieu. Le futur est assisté de son père qui l'a émancipé devant les officiers royaux de La Canourgue, de Me Guillaume Noyrrigad, cordonnier, son beau-frère de St Laurent de Rive d'Olt, de Me Anthoine Fabre tisserand de Chirac, son oncle. La future est assistée de son père. Dot (somme illisible, tâche, probablement 200) 2 robes, trousseau, vaisselle étain, et quelques petits meubles, jardins. Signatures Barthélémy Jouve et Estienne Cros	cf CM Noirrigat Jouve registre 3E9097 de David Cabrit
7788	1626/02/27	Transaction	Le Viala (Banassac)	Daudé Antoine Lacas Jean Jurquet Jean	Antoine Daudé, fils d'autre Antoine, laboureur du village du Viala, a intenté un procès devant la cour royale de La Canourgue et du château et mandement de Nogaret, contre Jean Lacquas et Jean Jurquet du village du Viala qui avaient fait paître leur bétail, de la Toussaint à la Notre Dame de mai, sur les terres de la métairie de Daudé appelée Magne située au village du Bousquet au mandement de Nogaret. Les parties décident de s'accorder entre elles.	Fait & récité au château de Sallèles en présence de noble Antoine de Jurquet seigneur dudit lieu
7771	1626/02/10	Contrat de mariage	Campagnac (Rouergue)	Deltour Pierre, Monnier Marguerite	Contrat de mariage entre Pierre Deltour, fils de feu Jean et de Marie Poujol(le), mariés de Campagnac paroisse de Canac au diocèse de Rodez et de Marguerite Mounière (Monnier), fille de Jean et de Marie Fanguyne (Fanguin) du village de la Violle, paroisse de saint Germain du Teil. Lesquels constituent en dot à leur fille, la moitié d'une terre joignant le bois qu'il a à la Violle, l'autre moitié à la fin de ses jours et la moitié d'une fougagne	
7791	1626/03/01	Quittance & reconnaissance	, ,	Du Tran Pierre, laboureur Sanson Jean, tisserand	Jean Sanson, tisserand du village de Becques, paroisse de la Canourgue, confesse avoir reçu de Pierre Du Tran, laboureur de Montjézieu, son beau père, la somme de 24 livres en déduction de la constitution faite par Pierre Du Tran au contrat de mariage de sa fille Aigline avec Jean Sanson.	
7752	1626/01/19	Testament	Les Busses (Salmon)	Ducel Jeanne	Jeanne Ducel(le), veuve de feu Jean Solignac du village des Busses, paroisse de Salmon, malade et alitée, veut être enterrée au cimetière de l'église de Salmon, au tombeau de ses prédécesseurs. Elle convoque les prêtres de la paroisse et donne à chacun la somme de 6 sols. Elle lègue à sa fille Ysabeau Solignac, outre ce qu'elle lui a donné au jour de son mariage, la somme de 40 livres. Elle donne à Guillaume vieux, héritier de son mari, la somme de 60 livres. De plus elle lègue à sa nièce et filleule Jeanne Ducel(le) de Reilles une émine de seigle, plus lègue à tous ses autres parents la somme de 5 sols à se partager entre eux. Enfin nomme son héritier universel son fils Guillaume.	Antoine Rotgier présent

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
7769	1626/02/04	Achat	Montjézieu, les Busses	Jouve Barthélemy, maréchal Vaissat (Vayssade) François, laboureur	Barthélemy Jouve, maréchal de Montjézieu, vend à François Vaissat (Vayssade), laboureur du village des Busses, paroisse de Salmon, un champs aux appartenances de Busses qui se confronte entre autres avec le ruisseau des Busses et un champs de feu noble Jacques de Jurquet, prêtre et prieur de Salmon, se mouvant de la directe du marquis de Canilhac, moyennant le prix estimé par experts, de 30 livres	
7764	1626/01/28	Lods	Les Busses (Salmon), Montjézieu	Jurquet (de) noble Antoine sr de Sallèles & l'Espinasse, Astruc Barthélemy, laboureur Jouve Barthélemy, maréchal	Noble Antoine de Jurquet seigneur de Sallèles et de l'Espinasse, agissant pour le compte des héritiers de Guyon de Jurquet seigneur de Montjézieu, son frère, dont il est tuteur, et rentier des rentes et revenus de noble Jacques de Puel, seigneur du Besset, loze la vente faite par Barthélemy Jouve, maréchal de Montjézieu, à Barthélemy Astruc laboureur des Busses, d'une pièce de terre sise aux appartenances de Bergougnoux, pour la somme de 70 livres. La pièce de terre relève du seigneur de Salebusses et du seigneur du Besset.	Fait & récité au château des susdits héritiers
7766	1626/01/28	Lods	Montjézieu	Jurquet (de) noble Antoine sr de Sallèles & l'Espinasse, Cabannes Jean Cayrel Jean	Noble Antoine de Jurquet seigneur de Sallèles et de l'Espinasse, agissant pour le compte des héritiers de Guyon de Jurquet seigneur de Montjézieu, son frère, dont il est tuteur, loze l'échange fait entre Anne Brun et Jean Cabannes, mère et fils, avec Jean Cayrel d'une pièce de terre assise aux appartenances de la Felguière avec une autre pièce de terre appelée del Plo et un petit jardin sis à Reynets ainsi que 2 autres pièces de terre et une maison chazal aussi aux Reynets. Les terres se mouvant de la directe du seigneur de Salebusses, sont estimées 160 livres.	Fait & récité au château des susdits héritiers
7774	1626/02/10	Donation entre vifs	La Violle (St Germain du Teil)	Monnier Jean	Jean Monnier du village de la Viole paroisse de saint Germain du Teil, donne à son fils autre Jean, tous les biens qu'il a au village du Bruel paroisse du Pin, consistant en maison, prés, champs et autres terres, sauf la somme de 60 livres constituant les droits de légitimes de Catherine, sa fille que Jean devra lui payer au jour de son mariage.	Nombreux témoins présents

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
7748	1626/01/15	Achat	saint Germain du Teil	Nogaret Etienne, laboureur Boudon Durand, maréchal	Etienne Nogaret, laboureur de saint Germain du Teil, fils de feu Jean, vend à Durand Boudon, maréchal du même saint Germain, un tronçon de champs assis à la Champ de saint Germain, d'une largeur de 6 cannes, confronté avec le chemin qui va de la Tieule à saint Germain, et qui relève de la directe du seigneur de Sallèles, pour la somme de 20 livres. Le champs étant de plus grande valeur, Nogaret lui cède toute plus value future	
7782	1626/02/15	Contrat de mariage	La Violle et le Villaret (St Germain du Teil)	Pelat Antoine Avesque Catherine	Contrat de mariage entre Antoine Pelat, fils de Jean et de Antoinette Nègre du village de la Violle, paroisse de saint Germain du Teil et Catherine Avesque, fille de feu Jean et de Catherine Cavalier du village du Villaret de la même paroisse. Antoine est assisté de Antoine Vidal laboureur du Thieulet, de Pierre (illisible) maréchal de Canet en Rouergue, ses beaux-frères, Antoine Deltour et Jean Pelat, ses neveux et Catherine de sa mère, de Jean Avesque son oncle et de Jean Reversat, fils d'Etienne, son beau frère du village du Monteils. Catherine, héritière de son père, et du consentement de sa mère, se constitue en dot l'ensemble de ses biens consistant en maison, paillers, étable, chasal de maison, jardin, prés et champs et autres terres. Antoine promet apporter le jour de leur mariage, la somme de 140 livres en cabaux et autres meubles	cf CM Avesque Martin même registre
7787	1626/02/24	Quittance & reconnaissance	Le Villaret, les Violles (st Germain du T.)	Pelat Antoine, laboureur Cavallier Catherine	Catherine Cavallier, veuve de feu Jean Avesque du village du Villaret paroisse de saint Germain du Teil, tant en son nom qu'en celui de sa fille Catherine, héritière de son père, confesse avoir reçu d'Antoine Pelat, laboureur des Violles, futur mari de Catherine, la somme de 9 x 25 livres, payée en de nombreuse obligations.	
7750	1626/01/18	Achat	saint Germain du Teil, Nogaret (St Pierre)	Pigière Pierre, charpentier Bonbernard Pierre	Pierre Pigière, charpentier de saint Germain du Teil et son épouse Antoinette Solignac, vendent à Pierre Bonbernard du village de Nogaret, paroisse de saint Pierre, un petite pièce de terre, champs, contenant certains arbres et un châtaignier, assis aux appartenances de Nogaret, confronté avec la chemin qui va de Nogaret au pont du moulin, pour le prix de 9 livres 10 sols.	le seigneur de qui relève la terre n'est pas mentionné
7786	1626/02/20	Achat	Le moulin d'Olt	Reversat Guillaume, meunier Boissonade Jean, notaire	Maître Jean Boissonade, praticien, fils et héritier de feu maître Guillaume, de Montjézieu vend à Guillaume Reversat, meunier du moulin d'Olt, une pièce de terre herme assise au terroir du Renstil (?), relevant du marquis de Canilhac, pour le prix de 12 livres 15 sols à laquelle elle a été estimée par experts	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
7751	1626/01/18	Reconnaissance	Le Fromental (les Salses)	Sadoul Antoine, laboureur	Antoine Sadoul, laboureur du village du Fromental paroisse des Salses, confesse avoir reçu d'Ysabeau Couret, du village de Ressenade en la même paroisse, veuve de Jean Ressouches, comme tutrice des biens de sa fille Jeanne Ressouches, représentée par son fils Vidal Ressouches, la somme de 32 livres 3 sols 4 deniers, due au titre de la constitution faite à son contrat de mariage avec Jeanne Ressouches.	
7756	1626/01/25	Testament	Les Busses (Salmon)	Solignac Guillaume	Guillaume Solignac, fils de feu Jean, époux de Anne Castagnier, laboureur du village des Busses paroisse de Salmon, malade et alité, déclare vouloir être enterré au cimetière de l'église de Salmon, au tombeau de ses prédécesseurs. Il convoque 4 prêtres de la paroisse de Salmon à ses funérailles et quarantaine et donne 8 sols à chaque prêtre qui célèbrera la Sainte Messe en sa faveur. Après d'autres pieux legs, il lègue à sa fille Gabrielle, la somme de 400 livres, 4 robes en drap du pays, 2 de couleur, 2 grises ou brunes, 4 linceuls toiles, 2 couvertures laine. Il lègue à sa femme Anne Castagnier, en pension annuelle, 3 sétiers et 3 émines seigle, un sétiers froment, un sétiers orge, une robe et une chemise chaque année, en plus lui donne la somme de 60 livres. Il nomme héritière universelle sa fille Jeanne et lui substitue ses autres enfants. Guillaume ajoute en codicille après avoir dicté son testament, devoir à Pierre Ségalla de Busses, la somme de 14 livres 16 sols et à Marc Antoine Lacquas, son beau frère, une certaine somme, qu'il veut être payée incontinent après son décès. puis nomme Jen Vidal à qui il doit 10 livres 18 sols.	
7767	1626/02/01	Quittance & reconnaissance	Le Bergougnoux (le Pin)	Vidal Raymond, laboureur Thédenat Jean, laboureur	Raymond Vidal, laboureur du village du Bergougnoux, paroisse du Pin, reconnait avoir reçu de Jean Thédenat, laboureur du village de Becques, paroisse de la Canourgue, la somme de 9 livres en paiement de la constitution de dot faite au contrat de mariage dudit Vidal avec Jeanne Poujols	